

## DEMANDE D'AUTORISATIONS POUR CHANTER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Toute demande doit être adressée au moins 3 semaines avant la date de l'événement.

Retrouvez  
ce formulaire sur  
[connect.saint-etienne.fr](http://connect.saint-etienne.fr)

Je soussigné(e) (Nom - Prénom) : .....

Adresse : .....

Vous êtes ☐ Majeur ☐ Mineur

Si vous souhaitez plusieurs lieux sur des jours différents, veuillez le préciser :

Rue souhaitée : .....

Préciser les jours et horaires : .....

Rue souhaitée : .....

Préciser les jours et horaires : .....

Rue souhaitée : .....

Préciser les jours et horaires : .....

Rue souhaitée : .....

Préciser les jours et horaires : .....

Rue souhaitée : .....

Préciser les jours et horaires : .....

À Saint-Étienne, le ..... Signature .....



**Ville de Saint-Étienne**

Direction Police et Sécurité Civile Municipales  
Hôtel de Ville - BP 503  
42007 Saint-Étienne Cedex 1  
ou par mail : [courriermairie@saint-etienne.fr](mailto:courriermairie@saint-etienne.fr)



**Ou sur place  
Ville de Saint-Étienne**

Direction Police et Sécurité Civile Municipales  
3, avenue Augustin Dupré  
42000 Saint-Étienne  
Tél. 04 77 48 54 00



**Horaires accueil du public :**

Lundi matin : 9 h - 12 h  
Mardi après-midi : 13 h 30 - 16 h 30  
Jeudi après-midi : 13 h 30 - 16 h 30